

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, le 05/12/2023

## Marque *Végétal local* : la Guyane pionnière des Outre-mer

En octobre 2023, la marque *Végétal local*, permettant la traçabilité et la valorisation des végétaux d'origine locale et sauvage, a annoncé l'entrée de 37 nouveaux bénéficiaires dans son réseau. A cette occasion, une pépinière basée en Guyane, est devenue la première entreprise à intégrer la marque en Outre-mer. Un enjeu de taille pour les territoires ultramarins, particulièrement soumis aux problématiques du changement climatique et de préservation de la biodiversité locale. Retour sur la marque et son déploiement dans les Outre-mer.



Lancée en 2015, la marque *Végétal local*, propriété de l'Office français de la biodiversité (OFB), permet de valoriser la production et l'utilisation de végétaux locaux issus de collectes en milieu naturel.

Ces végétaux ont bénéficié d'une longue coévolution avec la faune et la flore locales et contribuent grâce à cela au bon fonctionnement des écosystèmes auxquels ils sont inféodés. Leur utilisation en plantation, réhabilitation ou végétalisation est donc bénéfique pour la résilience des écosystèmes.

La marque *Végétal local* assure l'origine locale et une certaine diversité génétique des végétaux produits, permettant de répondre aux enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité. Elle encourage ainsi la diversification des espèces locales produites, au bénéfice de la restauration des continuités écologiques ou encore d'une meilleure adaptation des plants au changement climatique. A cet effet, la marque s'adresse aux entreprises, collectivités, gestionnaires d'espaces naturels ou encore particuliers qui se mobilisent en faveur de la préservation et restauration des écosystèmes.

La marque compte désormais 123 bénéficiaires, engagés pour une traçabilité des semences et plants sauvages de leur territoire. Pour accéder à cette marque, tous ont fait l'objet d'un audit de terrain et d'une étude approfondie de leurs candidatures.

Bien implantée dans les régions de l'Hexagone, la marque n'était pas jusqu'ici représentée dans les Outre-mer. C'est désormais chose faite.

### Adaptation et déploiement de la marque dans les Outre-mer

Sur demande des acteurs ultramarins, des échanges se sont tenus depuis 2021 pour faciliter l'utilisation de la marque *Végétal local* dans les Outre-mer. En effet, la disponibilité d'espèces végétales indigènes apparaît globalement faible sur ces territoires, alors que les besoins ne cessent d'augmenter pour répondre aux enjeux locaux : restauration des espaces naturels dégradés, nécessaire adaptation au

changement climatique, lutte contre les espèces exotiques envahissantes... Il s'agit aussi de valoriser un patrimoine naturel local particulièrement riche.

Une étude a ainsi été menée en Guyane en 2022 pour sonder l'intérêt des producteurs locaux pour la marque, mais aussi celui des utilisateurs, prescripteurs, etc. Cette étude a également permis de proposer des adaptations du cahier des charges de la marque aux réalités d'une collecte de graines et d'une production en contexte tropical.



En juillet 2023, les animateurs nationaux de la marque sont allés à la rencontre des acteurs des territoires ultra-marins de Martinique, Guadeloupe et Guyane, afin d'accompagner les dynamiques en cours. Ce déplacement a été l'occasion d'organiser en Guyane une journée d'échanges techniques ayant rassemblé une vingtaine de structures fortement intéressées par le déploiement d'une filière de production de végétaux indigènes, autour de la réalisation d'une « fresque du Végétal local ».



### La pépinière L'Agroforestière, première entreprise labellisée Végétal local en Outre-mer

La pépinière L'Agroforestière produit des essences fruitières et forestières locales à partir de collectes en milieu naturel, qu'elle commercialise par la suite auprès des filières agricoles, forestières, de l'aménagement ou encore de la restauration.

Lauréate de l'appel à projets Biodiv'Eco en 2021, porté par l'équipe d'Ingénierie de projets « économie et biodiversité » de l'OFB, elle promeut une activité économique de valorisation de la biodiversité, démontrant des co-bénéfices en termes de préservation et de restauration de la biodiversité.

Elle crée également de l'emploi local en formant des prospecteurs-collecteurs dans les bourgs ruraux, en faveur d'un développement durable du territoire.

L'objectif est désormais d'inciter d'autres producteurs guyanais à entrer dans la marque pour initier le développement d'une véritable filière et promouvoir son intérêt auprès des utilisateurs privés ou publics.

**Pour plus d'informations sur la marque Végétal local en Guyane :**

<https://www.vegetal-local.fr/la-marque-vegetal-local-en-guyane>

**Correspondant local de la marque en Guyane :** [antonin.hubert@ofb.gouv.fr](mailto:antonin.hubert@ofb.gouv.fr)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

**Office français de la biodiversité**  
Equipe d'ingénierie de projets « économie et biodiversité »  
Service mobilisation et accompagnement des entreprises et des territoires  
DEAAF - Parc Rebard – Cayenne  
[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)  
[guyane.ofb.fr](http://guyane.ofb.fr)

### Contacts presse

MULOT Camille / 06 94 38 41 72  
[camille.mulot@ofb.gouv.fr](mailto:camille.mulot@ofb.gouv.fr)  
ENTRAYGUES Mathieu / 06 94 42 06 85  
[mathieu.entraygues@ofb.gouv.fr](mailto:mathieu.entraygues@ofb.gouv.fr)